

Maisons-Alfort, le 12 novembre 2012

LE DIRECTEUR GENERAL

AVIS

**de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation,
 de l'environnement et du travail
 relatif à la première demande d'autorisation transitoire de mise sur le marché
 du produit biocide PERADIS**

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail a accusé réception d'un dossier déposé par la société **DELAVAL** de demande d'autorisation transitoire de mise sur le marché pour le nouveau produit biocide **PERADIS** et son avis est requis.

Après évaluation de la demande, réalisée conformément à la loi LRE n°2008-757 du 1^{er} août 2008 par la Direction des Produits Réglementés, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail émet l'avis suivant.

CONSIDERANT L'OBJET DE LA DEMANDE

Ce dossier concerne la demande d'autorisation transitoire de mise sur le marché d'un nouveau produit biocide, PERADIS.

CONSIDERANT L'IDENTITE DU PRODUIT

Le nouveau produit PERADIS est un biocide de type 4 composé de 50 g/L d'acide péracétique et 230 g/L de peroxyde d'hydrogène se présentant sous la forme liquide.

L'acide péracétique et le peroxyde d'hydrogène sont des substances actives notifiées à l'annexe II du règlement communautaire n°1451/2007 du 4 décembre 2007, en cours d'évaluation au niveau européen pour le type d'usage revendiqué.

Nom ou description générique des substances actives :	1) acide péracétique 2) peroxyde d'hydrogène
N°CAS :	1) 79-21-0 2) 7722-84-1
Type de produit :	TP 4

CONSIDERANT

- Que l'essai selon la norme EN 13697 relatif à la désinfection de matériel de laiterie n'est pas recevable (deux souches bactériennes validées au lieu des quatre souches obligatoires) pour l'usage demandé.

Considérant les éléments disponibles insuffisants à ce jour ;

L'Anses émet un avis défavorable à demande d'autorisation transitoire de mise sur le marché, n°20090207, du produit PERADIS, présentée par DELAVAL.

Marc MORTUREUX

Mots-clés : première demande d'autorisation de mise sur le marché, acide péracétique, peroxyde d'hydrogène, TP4